



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB - 11.03.2020

Numéro de publication: NA04-0000000249

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,
Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Prolongation du sursis concordataire Abattoir régional, Avenches, société coopérative

Entité requérante:

Abattoir régional, Avenches, société coopérative

CHE-115.907.903

Route de la Plaine 64

1580 Avenches

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

Rue des Moulins 8

Case postale

1401 Yverdon-les-Bains

Début de la prolongation: 10.03.2020

Durée de la prolongation: 6 Mois

Fin de la prolongation: 15.09.2020

Remarques juridiques:

Par décision du 10 mars 2020, communiquée le même jour, la Présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois prolonge le sursis concordataire accordé le 12 avril 2019, à Abattoir régional, Avenches, société coopérative, pour une durée de six mois, soit jusqu'au 15 septembre 2020, confirme l'effet suspensif à toutes poursuites actuelles ou futures contre la requérante, et confirme la désignation de Monsieur Thierry Zumbach, en qualité de commissaire.